



Monsieur Vincent PEILLON
Ministère de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Paris, le 26 octobre 2012

Monsieur le Ministre,

Les nouvelles épreuves de langues vivantes au baccalauréat des séries générales et technologiques, publiées par votre prédécesseur sans aucune concertation préalable avec les organisations syndicales au BO n°43 du 24 novembre 2011, posent de graves problèmes, tant sur le fond que sur la forme. Elles sont dans la logique de la réforme du lycée, imposée contre l'avis majoritaire des enseignants, et dont nous continuons de demander la remise en cause.

Elles se traduisent par un accroissement considérable de la charge de travail des personnels et conduiront à une désorganisation importante des établissements dès le mois de février, période imposée par les textes pour la passation de l'épreuve de compréhension orale dans les établissements.

Ces conditions sont d'autant plus insupportables pour les personnels qu'elles s'inscrivent dans une politique de développement du contrôle en cours de formation qui affaiblit le caractère national du baccalauréat et met en péril l'égalité des candidats devant l'examen.

Des solutions existent pour mettre en place la nécessaire évaluation des capacités orales, beaucoup moins chronophages sur le temps de formation des élèves, assurant l'égalité sur tout le territoire et n'imposant pas une telle surcharge de travail des personnels.

Nous demandons des épreuves de baccalauréat cadrées nationalement et terminales.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le caractère d'urgence d'une décision sur ce dossier et sollicitons une réponse de votre part sur ces demandes ainsi qu'une réunion de travail rapide avec vos services sur les mesures immédiates nécessaires pour la session 2013.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, en notre profond attachement au service public d'Éducation.



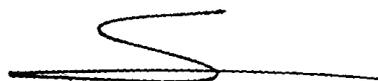
Roland HUBERT
Cosecrétaire Général SNES-FSU



Jacques PARIS
Secrétaire Général SNFOLC



Jean-Rémi GIRARD
Secrétaire national à la pédagogie
du SNALC-FGAF



Samuel SERRE
Secrétaire National CGT-Educ'Action
en charge des lycées



Sylvie LAILLIER
Co-secrétaire fédérale
Sud éducation